



## COMPTE – RENDU CONSEIL D'ETABLISSEMENT 25 juin 2019

Le 25 juin 2019 à dix-sept heures vingt, dans les locaux du Lycée Français International de Porto, s'est tenue la dernière réunion du Conseil d'Etablissement de l'année scolaire 2018-2019.

Le Chef d'Etablissement ouvre la séance, constate que le quorum est atteint (16) et fait circuler la feuille de présence. Il en profite pour dire tout le plaisir qu'il éprouve à ouvrir les échanges de ce Conseil d'Etablissement de l'année et tient à remercier chaque membre qu'il soit de droit, élu ou invité pour sa participation. Il excuse Monsieur Christian TISON, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle et Directeur de l'Institut Français de Lisbonne qui ne peut assister à cette réunion.

Il informe également les membres du Conseil de la visite de Madame l'Ambassadrice de France au Portugal en début d'après-midi ; elle s'est félicitée des résultats de nos élèves au baccalauréat.

Le Chef d'Etablissement précise que, comme le stipule le règlement intérieur, le secrétariat de séance sera assuré par la direction.

Le Chef d'Etablissement propose de commencer la séance en rappelant l'ordre du jour communiqué le 3 juin 2019, complété par un envoi, le 19 juin 2019, du bilan de fonctionnement de l'année 2018-2019 :

- 1) Bilan de l'année 2018 - 2019
- 2) Préparation rentrée 2019 – 2020
- 3) Projets séjours avec nuitée pour 2019 2020 (secondaire)
- 4) Aménagements et travaux 2019 - 2020
- 5) Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité :

**POUR : 16**

**ABSTENTIONS : 0**

**CONTRE : 0**

En préambule, le chef d'établissement indique que le bilan de l'année sera traité au gré du déroulement des différents points à l'ordre du jour. Les membres du Conseil d'établissement ont été destinataires en amont d'un document brut du fonctionnement de l'établissement qui ne fera donc pas l'objet d'une présentation complète mais sur lequel les propos s'appuieront avec le souci de mettre en évidence trois aspects majeurs :

- a. La gestion des ressources humaines et la gouvernance
- b. La qualité de l'environnement et des conditions de travail
- c. L'efficacité de l'organisation scolaire

## POINT 1 - LE BILAN DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2018 - 2019

### a) LE BILAN SCOLAIRE (examens et orientation) :

- Examens :

En préambule, le proviseur adresse ses remerciements à Paulo FERNANDES, au service de la vie scolaire pour l'organisation des examens et se félicite de l'excellente coopération avec le centre d'examen du lycée Charles LEPIERRE de Lisbonne et du lycée français de Madrid.

Le Proviseur précise que le bilan de l'année commence par une note très positive pour le Lycée français international de Porto (LFIP) puisque les résultats du baccalauréat sont excellents :

Séries	Réussite			Très bien		Bien		A.Bien		TB/B/AB	
	présents	admis	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
S	27	27	100,00	10	37	6	22,3	8	29,6	24	88,9
ES	23	23	100,00	5	21,8	5	21,8	8	34,7	18	78,3
Total	50	50	100,00	15	30	11	22	16	32	42	84

Deux mentions TB avec félicitations du jury. Une élève portugaise a obtenu une bourse d'excellence major de l'AEFE pour poursuivre ses études en France en classe préparatoire à Henri IV BCPST.

Le Proviseur précise que les résultats du DNB ne seront connus que le lendemain 26 juin en fin d'après-midi mais que le taux de réussite devrait être très satisfaisant également. Ils sont portés à la connaissance du Conseil dans le cadre de ce compte-rendu :

Réussite			Mentions							
			Très bien		Bien		A.Bien		TB/B/AB	
présents	admis	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
74	74	100	57	77	14	19	3	4	74	100

Le Proviseur adresse ses félicitations aux élèves et ses remerciements aux professeurs qui peuvent être fiers de leur engagement pour la réussite de nos élèves.

- **Orientation :**

Le Proviseur apporte des informations sur l'orientation pour les élèves qui ont émis des vœux pour l'enseignement supérieur en France à partir de Parcoursup (sans que cette procédure soit exclusive puisque certaines écoles ont leurs propres procédures de recrutement comme les instituts d'Etudes Politiques ou Paris Dauphine) :

Le Proviseur apporte des précisions sur les propositions reçues par les élèves :

SERIES	Nombre candidats/ Total	Propositions acceptées
ES	9 / 23	1 licence STAPS 2 licences Arts - lettres - langues 5 Licences Droit – économie – gestion 1 école d'architecture (Versailles)
S	14 / 27	4 PACES 2 classes préparatoires BCPST 2 classes préparatoires économique et commerciale option scientifique 1 INSA Toulouse 1 formation ingénieur intégrée + 1 en université 1 licence Sciences, technologies et santé 1 licence droit, économie, gestion 1 DUT génie mécanique et productique

L'orientation vers l'enseignement portugais est en cours de réalisation et a été précédée de réunions préparatoires (accueil des représentants des universités locales – FEP, FEUP...-, réunion d'information sur les procédures d'orientation, visites d'anciens élèves...) et d'entretiens individuels.

Le Proviseur tient à saluer le travail accompli au sein de l'établissement par les professeurs principaux des classes de premières et de terminales, par la personne ressource en information et orientation (PRIO), Madame REMELGADO et par Monsieur FERNANDES.

Le bilan de l'année scolaire rédigé par Madame REMELGADO témoigne de la qualité du travail accompli en matière d'orientation dans le cadre du Parcours Avenir, de la cinquième jusqu'à la terminale :

- Toutes les réunions d'informations prévues pour le PRIO (conseils de cycle, conseils pédagogiques, informations aux familles...)
- Présence aux conseils de classe des TS et TES
- Nombreux entretiens avec les familles (de la 3ème à la Terminale) + réponses nombreuses par mail
- Entretiens personnalisés avec tous les élèves (1S, 1ES, TS et TES)
- Préparation aux entretiens Sciences Po et écoles d'Art pour élèves de TES
- Organisation des actions du Parcours Avenir (Forum des Métiers, Stages, Forum des Formations, Présentations des Métiers.)
- Suivi des élèves et des PP dans toute la procédure Parcoursup
- Séances d'informations sur les cursus au Portugal et les modalités d'entrée dans le système universitaire portugais
- Organisation de rencontres avec anciens élèves

## Tableau résumant actions mises en place en 2018/2019

	1 <sup>o</sup> trimestre	2 <sup>o</sup> trimestre	3 <sup>o</sup> trimestre
5 <sup>o</sup>	Effectuer des recherches sur des métiers	Rédaction de fiches-métiers	Présentations des métiers devant un jury Témoignages des élèves de 4 <sup>ème</sup> après le stage
4 <sup>o</sup>	Présentation du projet "stages en entreprise" (par PP)  Réunion d'informations aux familles sur les stages d'observation	Stages d'observation en entreprise  Rédaction d'un rapport de stage +Présentation orale	Evaluation des rapports de stage – bilan sur cette action – rédaction des attestations de stage (à joindre aux bulletins)
3 <sup>o</sup>	Réunion d'information sur le DNB et la poursuite des études au lycée  Présentation des outils et supports : auto-documentation ONISEP	Forum des métiers avec préparation de questionnaires et rédaction de compte -rendus  Réunions présentation du nouveau Baccalauréat	
2 <sup>o</sup>	Visites d'entreprises avec réalisation d'un compte-rendu  Exploitation des outils et supports : auto-documentation ONISEP et sites ( <i>Monorientationenligne.fr, Inforizon...</i> )  Elèves de PFEG – projet « Charl Tank » (année)	Forum des métiers avec préparation de questionnaires et bilans  Réunions présentation du nouveau Baccalauréat	Choix des disciplines de « <i>spécialité</i> »
1 <sup>o</sup>	Entretiens personnalisés d'orientation  Questionnaires pour préparation du Forum de Lisbonne  Présentation des supports d'information AEFE,...	Entretiens personnalisés d'orientation  Forum des formations (Lisbonne)  Présentation Bourse AEFE Excellence-Major  Présentation Parcoursup + le post-bac en France	Entretiens personnalisés d'orientation  Présentations FEP et FEUP  Présentation des spécialités de terminale  Rencontres avec Anciens élèves  Soirée orientation Portugal
T <sup>o</sup>	Entretiens personnalisés d'orientation  Rencontres avec Anciens élèves (TS)  Présentation procédure Parcoursup	Entretiens personnalisés d'orientation  Rencontres avec Anciens élèves (TS)  Suivi procédure Parcoursup	Entretiens personnalisés d'orientation  Rencontres avec Anciens élèves (TS)  Rencontres avec représentants de facultés de Porto (FEP et FEUP)  Soirée orientation Portugal  Suivi procédure Parcoursup

## **b) COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**

Monsieur le proviseur donne ensuite la parole à Monsieur le Directeur d'école Olivier BRIET pour le bilan de l'année du premier degré. Il le remercie pour le travail de diagnostic qu'il a conduit au cours de l'année scolaire et qui permettra de répondre à notre préoccupation permanente d'amélioration du service rendu.

### **Bilan de l'année 2018-2019**

M. Briet remercie l'équipe enseignante de la maternelle et de l'élémentaire pour l'accueil qui lui a été réservé pour sa première année au LFIP.

Le directeur souligne le départ de deux collègues, Edwige Perroy et Pierre-Yves Jacquet, enseignants depuis 6 ans au LFIP. Il les remercie de leurs investissements respectifs dans la vie de l'école et l'écoute qui a été apportée aux collègues par M. Jacquet au travers de ces fonctions de représentant du personnel premier degré. Le LFIP leur souhaite bonne continuation dans leurs futurs projets.

Le directeur tient également à remercier Laurence Simon, enseignante remplaçante, pour avoir assuré le remplacement congé maternité de Mme Carla Pires durant 7 mois.

### **Aménagements prévus, travaux**

La structure de la partie primaire restant à 27 classes pour l'année scolaire 2019-2020, aucun gros aménagement n'est prévu cet été.

La problématique de la chaleur au premier étage du bâtiment E est aussi prise en compte par la venue durant le printemps des architectes qui ont analysé les modifications à apporter afin de résoudre ce problème. Une rencontre avec les enseignants a été réalisée pour expliquer les processus nécessaires à la bonne utilisation des stores dans les classes.

Des devis sont en cours de réalisation afin de remplacer tous les câbles et éventuellement les stores permettant la régulation de la température au sein des classes. D'autres travaux auront lieu durant l'été pour permettre une meilleure ventilation de l'air.

Le changement des vidéoprojecteurs se fait également régulièrement quand ces derniers commencent à présenter des faiblesses.

La BCD sera équipée d'un écran de projection avec un vidéoprojecteur. Les deux documentalistes seront également équipées de tablettes permettant de simplifier le prêt à la marmothèque et permettre une présentation d'album plus ludique aux élèves que ce soit à la BCD ou au pavillon d'accueil.

### **Sécurité bilan des exercices**

Tous les exercices de sécurité se sont bien déroulés.

Un nouveau système sonore sera installé à proximité de la BCD dans le bâtiment E pour améliorer les conditions d'entente du signal PPMS. Le nom des personnes responsables de la fermeture du bâtiment A, C et E sera mieux défini.

Dorénavant : la sonnerie spécifique au PPMS sera continue et la fin de cette dernière indiquera la fin de l'exercice.

## **Bilan des projets pédagogiques des classes du primaire**

La quantité et la qualité des projets pédagogiques dans tous les niveaux apportent une grande richesse d'enseignement auprès des élèves. La direction remercie l'investissement de l'équipe quant à la réalisation de tous ces projets.

## **Bilan des sorties avec nuitées**

Pour rappel, les voyages scolaires se sont déroulés du jeudi 04 avril au 07 juin 2019.

L'année prochaine, afin de mieux harmoniser les documents sur l'ensemble du LFIP, la charte de voyage utilisée par le secondaire sera également utilisée par le primaire avec les mêmes modalités.

## **Bilan des animations du midi**

Le directeur remercie chaleureusement l'association des parents au travers de Mme Lemoine pour toutes les activités qui ont pu être proposées aux élèves de la GS au CM2 tous les mardis midi.

## **Jour de fête**

Le jour de fête aura lieu le vendredi 28 juin après-midi selon un calendrier communiqué lors du conseil d'école.

## **Rentrée de septembre 2019**

La rentrée des enseignants se fera le lundi 02 et celle des élèves se fera le mardi 03 septembre 2019.

Structures de la primaire 2019-2020 : 3 classes par niveau en maternelle et en CM1 et CM2. 4 classes pour les niveaux CP à CE2.

Le nombre théorique d'élèves à la rentrée 2019 sera de 644 élèves pour 27 classes ce qui fait une moyenne de 23,99. Nous avons 118 nouveaux élèves dont 70 PS.

## **Modification du goûter en PS/MS/GS et de la sieste en PS à la rentrée**

Après en avoir discuté avec l'équipe enseignante et l'association de l'APALFIP, il a été convenu qu'à la rentrée 2019, une modification des goûters en maternelle aura lieu.

Par un système de roulement les parents apporteront des fruits à l'exception du Kiwi pour des raisons allergènes ainsi que d'autres qui seront communiqués aux parents dans une information spécifique à leur intention.

Les GS feront ce « goûter fruits » l'après-midi car les GS mangeant à 13h à la cantine, un simple fruit le matin n'était pas concevable.

Concernant la sieste, à la rentrée 2019, les élèves de PS feront une sieste de 12h30 à 14h30 sur la période de septembre à décembre. A la rentrée de janvier, les élèves dormiront de 12h30 à 14h afin que les temps d'apprentissage soient chronologiques à leur rythme biologique.

Ce temps de sieste ne doit pas dépasser 1h30 afin que, le soir, les enfants trouvent le sommeil à des horaires convenables pour leur âge.

### c) RAPPORT DE GESTION

Le Proviseur cède la parole à Madame la Directrice Administrative et Financière, non sans l'avoir au préalable remerciée pour la qualité du travail réalisé au sein de son service. L'organisation de son service est effectivement efficiente et son expérience est particulièrement utile pour accompagner la croissance de notre structure.

Elle apporte des éclairages sur les éléments d'information disponibles dans le bilan de fonctionnement.

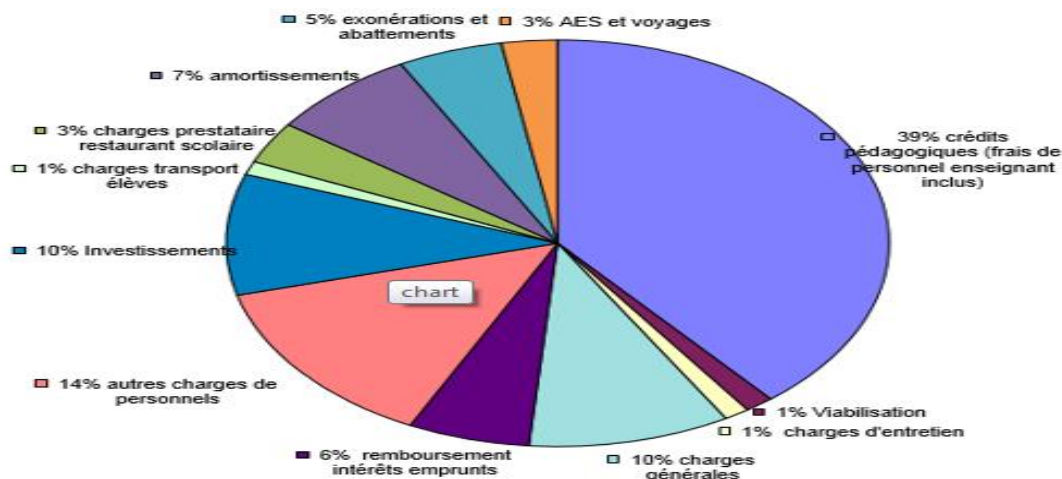
Elle présente d'abord la gestion des produits de fonctionnement :

Chapitres	Libellé	Prévision	Réalisation	+ ou - value	Taux de réalisation
70	Prestations	5 274 825,00 €	5 611 372,91 €	+ 336 547,91 €	106%
74	Subventions Etat	467 000,00 €	549 838,24 €	+ 82 838,24 €	117%
746	Dons et legs	5 000,00 €	1 170,00 €	- 3 830,00 €	24%
75	Produits de gestion	275 030,00 €	27 703,93 €	- 247 326,07 €	10%
76	Produits financiers	5 000,00 €	6 132,36 €	+ 1 132,36 €	122%
77	Autres opérations	70 000,00 €	64 668,99 €	- 5 331,01 €	92%
J3	Projet d'établissement	9 200,00 €	7 500,00 €	- 1 700,00 €	81%
L2	Restauration scolaire	593 030,00 €	658 949,55 €	+ 65 919,55 €	111%
N3	Activités extra scolaire	100 000,00 €	156 760,84 €	+ 56 760,84 €	156%
N6	Voyages et sorties scolaires	150 000,00 €	136 990,50 €	- 13 009,50 €	91%
R1	Transports scolaires	66 000,00 €	82 639,86 €	+ 16 639,86 €	125%
<b>Total</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>7 015 085,00 €</b>	<b>7 303 727,18 €</b>	<b>288 642,18 €</b>	<b>104%</b>

Puis la gestion des charges de fonctionnement :

Libellé	Prévision	Réalisation	Différence	Taux de réalisation	
Crédits pédagogiques	273 668,00 €	359 619,76 €	+ 85 951,76 €	131%	
Viabilisation	122 500,00 €	107 807,97 €	- 14 692,03 €	88%	
Entretien	89 500,00 €	95 205,40 €	+ 5 705,40 €	106%	
Charges personnels	3 374 667,72 €	3 675 281,05 €	+300 613,33 €	109%	
Bourses et aides	858 574,00 €	938 553,27 €	+ 79 979,27 €	109%	
Autres charges	2 296 175,28 €	2 074 438,78 €	- 221 736,50 €	90%	
<b>Total</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>7 015 085,00 €</b>	<b>7 250 906,23 €</b>	<b>+ 235 821,23€</b>	<b>103%</b>

La ventilation des dépenses est ensuite présentée :



Au vu de l'ensemble des recettes de fonctionnement et des dépenses de fonctionnement réalisées, le bilan comptable 2017 fait apparaître un **résultat positif** après impôt de **52 820,95 €** (le budget avait été présenté en équilibre)

**La capacité d'autofinancement (CAF) est de 570 491.11 €**

- Résultat de l'exercice : 52 820,95 €
- Amortissements : 557 093,29 €
- Quote part des subventions d'investissement : - 39 423,13 €

**Ressources des opérations en capital : 639 499.11 €**

- La CAF : 570 491.11 €
- Subventions AEFÉ et réserve parlementaire : 69 008,00 €

**Emplois des opérations en capital : 973 219,10 €**

- Acquisitions d'immobilisations : 739 484,96 €
- Remboursement d'emprunts : 233 734,14 €

Pour l'année 2017, les dépenses en capital étant supérieures aux recettes, le **fonds de roulement diminue de 333 719,99€**.

Au 31/12/2017, le montant total du fonds de roulement est de **997 218,96€** soit **49 jours de fonctionnement**.



**POINT 2 – LA PREPARATION DE LA RENTREE 2019 - 2020****a) ARRIVEES ET DEPARTS DES PERSONNELS A LA RENTREE 2019 – 2020 :****POSTES DE PROFESSEURS DANS LE PREMIER DEGRE**

<b>PROFESSEURS PARTANTS</b>	<b>PROFESSEURS ARRIVANTS</b>
Madame Edwige PERROY	Monsieur Jérôme LARRE
Monsieur Pierre-Yves JACQUET	Madame MAILLET-MEZERAY Barbara
<b>CREATION (temps partiel) PORTUGAIS</b>	Madame Sandra SANTOS

**POSTES DE PROFESSEURS DANS LE SECOND DEGRE**

<b>PROFESSEURS PARTANTS / CREATION</b>	<b>DISCIPLINE</b>	<b>PROFESSEURS ARRIVANTS</b>
Madame SAUVAGE Emeline	Lettres modernes	Mademoiselle Aline EVERARD
<b>CREATION</b>	Lettres modernes	Monsieur José PEREIRA
Monsieur BECLIN Laurent	Sciences-physiques	Madame Anne-Laure DENIS
Monsieur MAGNANI Rémi	Histoire-géographie	Monsieur David MOLINIER

**AUTRES POSTES**

<b>PERSONNELS PARTANTS / CREATION</b>	<b>MISSION</b>	<b>PERSONNELS ARRIVANTS</b>
<b>CREATION</b>	Responsable du service informatique	Monsieur Gilles MEILHAC

Le Proviseur remercie les partants pour leur contribution au travail réalisé dans l'établissement au cours de l'année scolaire et leur souhaite de s'épanouir personnellement et professionnellement dans leurs prochaines affectations, destinations ou occupation.

Le Proviseur précise également que l'établissement accompagne la croissance de l'établissement par la création de nouveaux postes de professeurs et par la structuration des différents services de la structure (recrutement d'un responsable du service informatique).

b) EFFECTIFS (Rentrée et évolution) :

1) Les effectifs attendus à la rentrée 2019 – 2020 (statistiques arrêtées au 18/06/2019) :

	niveaux	Effectifs	divisions	Nb élèves/ cl
<b>Maternelles</b>	PS	70	3	23,3
	MS	76	3	25,3
	GS	75	3	25
<b>Total</b>		<b>221</b>	<b>9</b>	<b>24,5</b>

	niveaux	Effectifs	divisions	Nb élèves/ cl
<b>Elémentaire</b>	CP	80	4	20
	CE 1	92	4	23
	CE 2	101	4	25,3
	CM 1	75	3	25
	CM 2	75	3	25
<b>Total</b>		<b>423</b>	<b>18</b>	<b>23,6</b>

	niveaux	Effectifs	divisions	Nb élèves/ cl
<b>Collège</b>	Sixième	108	4	27
	Cinquième	105	4	26,25
	Quatrième	93	4	23,25
	Troisième	101	4	25,25
<b>Total</b>		<b>407</b>	<b>16</b>	<b>25,4</b>

	niveaux	Effectifs	divisions	Nb élèves/ cl
<b>Lycée</b>	Seconde	81	3	27
	Première	80	3	26,6
	Terminale	56	2	28
<b>Total</b>		<b>217</b>	<b>8</b>	<b>27,2</b>

	niveaux	Effectifs	divisions	Nb effectifs
<b>Structure</b>	Maternelle	221	9	644
	Elémentaire	423	18	
	Collège	407	16	624
	Lycée	217	8	
<b>Total</b>		<b>1268</b>	<b>51</b>	<b>24,86</b>

## 2) Le taux de pression à l'entrée du LFIP :

	capacité / classe	nombre divisions rentrée 2019	capacité d'accueil théorique maximale	inscriptions	total demandes d'inscription	Taux de pression 2019/2020	Rappel 2018/2019
PS	25	3	75	70	74	98,7	114,6
MS	25	3	75	76	98	123,4	121,3
GS	25	3	75	75	95	126,6	121,3
CP	23	4	92	80	82	89	106,5
CE1	25	4	100	92	94	94	116
CE2	25	4	100	101	114	114	109
CM1	25	3	75	75	80	106	114
CM2	25	3	75	75	83	110,6	105
6ème	27	4	108	108	113	104,6	100,9
5ème	27	4	108	104	103	95,3	90,7
4ème	27	4	108	93	94	87	97,2
3ème	27	4	108	101	104	96,3	92,6
Seconde	27	3	81	81	87	107	98,7
Première	27	3	81	80	84	103	72,8
Terminale	27	2	54	56	58	107	92,6
Total	25,8	51	1315	1268	1331	105	103,3

Le taux de pression mesure le rapport entre le nombre de places offertes et le nombre de demandes reçues. Le taux de pression est positif dans le premier degré. Le chef d'établissement précise que la Direction reste attentive à la question des effectifs et qu'ils ne dépasseront pas les limites communément admises (25 élèves par classe dans le premier degré, 27 au collège, 28 au lycée).

### 3) L'EVOLUTION DES EFFECTIFS

#### a) Depuis dix ans...

	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019	2019/ 2020
<b>MATERNELLE</b>	228	239	230	205	164	169	174	210	222	218	<b>221</b>
<b>ELEMENTAIRE</b>	381	390	386	383	388	385	403	393	433	428	<b>423</b>
<b>TOTAL PRIMAIRE</b>	609	629	616	588	552	554	577	603	655	646	<b>644</b>
<b>variation (%)</b>		3,3	- 2,06	- 4,54	-6,12	0,36	4,15	4,50	8,62	0	<b>0</b>
<b>COLLEGE</b>	231	261	250	233	250	262	273	319	340	366	<b>407</b>
<b>LYCEE</b>	23	53	86	92	108	113	125	140	154	182	<b>217</b>
<b>TOTAL SECONDAIRE</b>	254	314	336	325	358	375	398	459	494	572	<b>624</b>
<b>variation (%)</b>		23,62	7,00	- 3,27	10,15	4,75	6,13	15,33	7,63	13,36	<b>8,33</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	863	943	952	913	910	929	975	1062	1149	1196	<b>1268</b>
<b>variation (%)</b>		9,27	0,957	- 4,10	- 0,33	2,09	4,95	8,92	8,19	3,92	<b>4,36</b>

La croissance constatée pour la rentrée 2019 - 2020 s'inscrit dans la continuité des années précédentes. Elle devrait considérablement se ralentir en raison de la limite des capacités d'accueil exposée plus haut.

Cette prévision d'effectifs appelle plusieurs enseignements :

- La stabilité des effectifs dans le premier degré désormais en situation de saturation ;
- La croissance concentrée sur la partie second degré (8,3 %) qui s'explique par de nouvelles arrivées mais aussi moins de départs, en particulier à la fin de l'année de troisième (taux de passage en seconde générale très élevé, cinq départs seulement enregistrés).

**b) ... et par nationalités**

<b>Années</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Portugais</b>	<b>%</b>	<b>Français</b>	<b>%</b>	<b>Tiers</b>	<b>%</b>
2009/2010	863	691	<b>80,07</b>	148	<b>17,15</b>	24	<b>2,78</b>
2010/2011	938	721	<b>76,87</b>	190	<b>20,26</b>	27	<b>2,88</b>
2011/2012	952	730	<b>76,68</b>	192	<b>20,17</b>	30	<b>3,15</b>
2012/2013	921	697	<b>75,68</b>	195	<b>21,17</b>	29	<b>3,15</b>
2013/2014	910	665	<b>73,08</b>	210	<b>23,08</b>	35	<b>3,85</b>
2014/2015	923	653	<b>70,75</b>	231	<b>25,03</b>	39	<b>4,23</b>
2015/2016	975	677	<b>69,44</b>	254	<b>26,05</b>	44	<b>4,51</b>
2016/2017	1062	709	<b>66,76</b>	299	<b>28,15</b>	54	<b>5,08</b>
2017/2018	1141	741	<b>64,94</b>	347	<b>30,41</b>	53	<b>4,65</b>
2018/2019	1215	772	<b>63,54</b>	376	<b>30,95</b>	67	<b>5,51</b>
<b>2019/2020</b>	<b>1268</b>	<b>810</b>	<b>63,9</b>	<b>373</b>	<b>29,4</b>	<b>85</b>	<b>6,7</b>

Le chef d'établissement tient d'abord à préciser que ce tableau statistique apporte une vision assez précise de la répartition des élèves par nationalités sans pour autant éviter certains biais statistiques (comme le fait de ne pas prendre en considération les élèves disposant de double nationalité).

Ce tableau ne fait pas apparaître d'évolution significative sauf l'augmentation assez sensible des élèves étrangers tiers.

## c) L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DU LFIP

### 1) LA CARTE DES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE :

Le chef d'établissement présente la carte des enseignements de spécialité validés par la DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire). La DGESCO, après un premier refus, a accepté de reconsidérer sa décision de refus d'ouverture de l'enseignement d'Arts Plastiques ; un dossier, pour appuyer cette demande d'ouverture, a été envoyé pour appuyer cette demande.

#### o **Les enseignements de spécialité :**

- Histoire-géographie, géopolitiques et sciences politiques
- Mathématiques
- Physique chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales
- Humanités, littérature et philosophie
- **Arts plastiques**, toujours dans l'attente de la validation de la part de la DGESCO

#### o **La répartition (prévisionnelle) des élèves :**

Enseignement de spécialité	Nombre d'élèves	groupes
Histoire-géographie, géopolitiques et sciences politiques	32	2
Mathématiques	65	3
Physique chimie	45	3
Sciences de la vie et de la terre	34	2
Sciences économiques et sociales	51	2
Humanités, littérature et philosophie	14	1
Arts plastiques	----	----

### 2) L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE PORTUGAISE :

A la suite des échanges et discussions avec l'équipe des professeurs de portugais, il a été convenu que les élèves seraient à partir de la rentrée prochaine répartis en trois niveaux :

- un niveau portugais débutants pour les utilisateurs dits « élémentaires » (niveaux A1 et A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues)
- un niveau dit intermédiaire pour les utilisateurs avancés ou indépendants (B1 – B2, deux heures)
- un niveau pour les portugais langue maternelle pour des locuteurs dits « expérimentés » (C1, C2, quatre heures)

### 3) LES ACTIVITES SPORTIVES AU CDUP

Le chef d'établissement informe le Conseil d'établissement que les activités sportives extérieures n'auront plus lieu au gymnase d'Infante de Sagres mais dans les installations sportives du CDUP (Centro Desportivo Universitário do Porto), plus spacieuse, mieux équipée, pas plus coûteuses et plus faciles d'accès.

### 4) LES IMP et PREMIO PROJECTION 2019 – 2020 :

Le chef d'établissement porte à la connaissance des membres du Conseil d'établissement les tâches spécifiques, dites PREMIO ou MP (mission particulières) confiées à des professeurs à la rentrée prochaine. Il s'agit de missions spécifiques qui répondent à des besoins spécifiques en relation avec la politique éducative de l'établissement définies après avis du conseil pédagogique.

Nature	Montant
REFERENT ECO - ECOLE	½ PREMIO
REFERENTS DISCIPLINAIRES Conseil pédagogique	½ IMP/discipline FR-HG -MATHS-PT-LV ¼ IMP/discipline ARTS- SVT-PHY-EPS
PRIO-PARCOURS AVENIR	2 IMP
<b>PRIO – PARCOURS AVENIR SECONDE</b>	<b>1 IMP/ PREMIO</b>
RESPONSABLE ET ORGANISATEUR SEJOUR PEDAGOGIQUE-LINGUISTIQUE AVEC NUIITEES	½ IMP : Andalousie Ecosse ½ PREMIO : Voyage intégration (6ème) Tomar (5ème) Dublin(4ème) France (3ème) Berlin (1ere)
REFERENT DELF-DALF, CAPLE	½ PREMIO
DESPORTE SCOLAR	2 ½ PREMIO
REFERENT DNB ORAL	½ PREMIO
TUTORAT ELEVES	½ PREMIO ½ PREMIO
REFERENT CULTUREL	1 PREMIO
TUTORAT ELEVES + CVL+ANIMATIONS	1 PREMIO
ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE PEDAGOGIQUE	3 PREMIO
CPE-PROVISEUR ADJOINT	3 IMP

#### **d) LE PROJET VIE SCOLAIRE ET LES MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR**

Deux modifications du règlement intérieur du LFIP sont adoptées par le Conseil et elles entreront en vigueur à la rentrée de septembre 2019 :

- **Modification horaires premier degré :**

*Article 16 : ENTRÉES ET SORTIES*

**MATIN**

*Le Lycée Français International de Porto est ouvert dès 8h avec la garderie située au pavillon d'accueil. Entre 8h15 et 9h, le portail collège/lycée (CL) ouvre pour tous les élèves du CP à la Terminale. Après 9h, les élèves doivent passer par le portail principal. À partir de 8h35, les parents d'élèves de maternelle peuvent accéder aux salles en passant par l'entrée principale en présentant leur carte d'identification.*

**MIDI**

*Le midi, les élèves du CP au CM2 sortent par le portail CL entre 11h45 et 12h. Passée cette heure, ils sont ensuite conduits au portail principal sous la surveillance d'un adulte responsable. Pour les élèves du secondaire, le portail CL ouvre entre 12h35 et 12h50. Les élèves peuvent ensuite accéder au lycée par ce même portail à partir de 13h30. Les parents d'élèves de maternelle peuvent accéder aux classes munis de leur carte d'identification à partir de 11h40, et après le déjeuner, l'accueil dans les classes se fait dès 13h50 avec une ouverture du portail à 13h45.*

**SOIR**

*Le soir, la sortie des élèves du CP à la terminale se fait par le portail CL entre 16h35 et 17h10. Après cette heure, les élèves du collège/Lycée attendent sur le trottoir et les élèves de l'école élémentaire sont conduits à la garderie.*

*Les salles de maternelle (PS, MS) sont accessibles aux parents de 16h30 à 16h35. Après cette heure, les élèves sont conduits à la garderie ouverte jusqu'à 19h. Les salles de maternelle (GS) sont accessibles aux parents de 16h30 à 16h35. Après cette heure, les élèves attendent, en présence d'un adulte, dans le hall d'entrée du bâtiment B jusqu'à 17h puis sont conduits à la garderie ouverte jusqu'à 19h.*

*Les parents, à partir du CP, ne sont pas autorisés à entrer dans l'établissement. En cas de besoin (rendez-vous avec un professeur, sortie anticipée...), ils doivent se diriger à la réception pour s'identifier et recevoir un badge de circulation. Les parents d'élèves de maternelle doivent, après avoir récupéré leurs enfants, quitter l'établissement et ne pas stationner sur les aires de jeux.*

**POUR : 16**

**ABSTENTIONS : 0**

**CONTRE : 0**



- Régulation de l'utilisation du téléphone portable

#### Article 11

##### *RESPECT DE SOI ET D'AUTRUI*

L'usage des systèmes d'écoute musicale et téléphones portables est interdit dans l'enceinte de l'établissement pour tous les élèves. Toutefois, une zone d'usage réservée uniquement aux élèves lycéens est tolérée sous le préau de l'entrée principale.

L'interdiction de l'usage des systèmes d'écoute et téléphones portables s'applique également aux activités liées à l'enseignement organisées à l'extérieur de l'établissement scolaire (déplacements et cours en EPS, sorties et voyages scolaires).

L'usage du téléphone portable est autorisé, à titre dérogatoire, dans des lieux et circonstances précis :

- Pour un usage pédagogique, encadré par un professeur.
- Pour un contact des parents en cas d'urgence et dans un lieu précis : le secrétariat de direction de l'école primaire et les locaux de la vie scolaire pour le second degré.
- Dans le cas d'une situation particulière des élèves présentant un handicap ou un trouble de santé pour lesquels le recours à un dispositif médical particulier est associé à un équipement de communication.
- Dans le cadre des sorties ou voyages scolaires, un temps d'usage dédié à la communication avec les parents ou pour la détente peut être accordé. Ce temps d'usage devra être précisé dans l'organisation des voyages.

La contravention à ces dispositions du règlement intérieur entraîne :

- La confiscation par les personnels d'éducation et de surveillance, par les professeurs et par le personnel de direction du téléphone portable.
- La restitution, ensuite, du téléphone confisqué aux parents en fin de journée par la direction de l'établissement.

La Réitération de cette contravention pourra entraîner l'application de punitions ou sanctions prévues par l'article 14.

**POUR : 16**

**ABSTENTIONS : 0**

**CONTRE : 0**

- **Le projet de vie scolaire :**

Monsieur le chef d'établissement indique ensuite qu'il a demandé au conseiller principal d'éducation (CPE) de formaliser le projet de vie scolaire en précisant que, s'il n'a pas de caractère obligatoire, il semble utile pour la structuration et la reconnaissance du travail de ce service, en relation avec le projet d'établissement.

Monsieur le CPE porte à la connaissance de l'assemblée le projet de vie scolaire, disponible dans le bilan de fonctionnement envoyé en amont de la tenue du Conseil d'établissement autour de trois axes :

- Participer à la réussite éducative
- Assurer le suivi des élèves
- Assurer le bon fonctionnement du service vie scolaire

Monsieur le chef d'établissement remercie Monsieur le CPE et son service pour la qualité du travail réalisé auprès des élèves.

#### **e) LA DATE DE LA JOURNEE PORTES OUVERTES**

Les membres du Conseil d'établissement ont convenu d'une organisation commune de la journée Portes Ouvertes et de la fête des parents. La date du samedi 23 mai 2020 est retenue et sera mentionnée dans le calendrier scolaire.

### POINT 3 – LES SEJOURS AVEC NUITEES 2019 - 2020

Le Proviseur rappelle que cette présentation anticipée de la programmation des séjours avec nuitée fait suite à la charte des voyages adoptée lors du premier conseil d'établissement de l'année 2012 - 2013 et a pour but de faciliter l'organisation financière des familles en même temps que la programmation pédagogique des enseignants :

NIVEAUX CONCERNES	PROJET	PARTICIPATION DES FAMILLES
6 <sup>ème</sup>	Séjour d'intégration	90 euros
5 <sup>ème</sup>	Séjour « sur la route des templiers »	130 euros
4 <sup>ème</sup>	Séjour à Dublin	600 euros
3 <sup>ème</sup>	Voyage en France (Normandie ou nord)	600 euros
DNL seconde et première	Voyage en Ecosse de la Section Européenne	777euros
Premières	Séjour en Espagne	450 euros
	Séjour à Berlin	490 euros
Terminales	Projet « cartographie des controverses »	388 euros

#### 1. Séjour d'intégration pour les classes de Sixième :

Responsable : M OLIVEIRA

Le Conseil d'Etablissement se prononce sur le principe d'un séjour de 2 jours et 1 nuitée à Eposende (estuaire de la rivière Cavado) fin septembre 2019.

Le projet prévoit la réalisation d'un challenge de quinze épreuves, physiques, ludiques et intellectuelles (par exemple, une course d'orientation) par équipes. La participation maximale des familles est fixée à 90€.

POUR :	16	ABSTENTIONS :	0	CONTRE :	0
--------	----	---------------	---	----------	---

#### 2. Séjour culturel Sur la route de templiers pour les classes de Cinquième :

Responsable : Mme MOREIRA

Le Conseil d'Etablissement se prononce sur le principe d'un séjour de trois jours avec DEUX NUITEES à Torres Vedras probablement entre février et mai 2020. La durée du séjour est adaptée au programme riche et varié qui permet de travailler à la fois les programmes d'histoire de 5eme (Moyen Age) de SVT (développement durable). La participation maximale des familles est fixée à 130 €

POUR :	16	ABSTENTIONS :	0	CONTRE :	0
--------	----	---------------	---	----------	---

**3. Séjour en Irlande pour les classes de Quatrième :**

Responsable : Mme SILVA

Le Conseil d'Etablissement se prononce sur le principe d'un séjour de 5 jours et quatre nuitées à Dublin Compte tenu des effectifs, il y aura peut-être deux séjours à des dates différentes. La participation maximale des familles est fixée à **600€**

POUR :	16	ABSTENTIONS :	0	CONTRE :	0
--------	----	---------------	---	----------	---

**4. Séjour en France pour les classes de Troisième :**

Responsable : non désigné

Le Conseil d'Etablissement se prononce sur le principe d'un séjour de 4 jours et 3 nuitées en Normandie – plages du débarquement, fin mai 2020. La participation maximale des familles est fixée à **600 €**

POUR :	16	ABSTENTIONS :	0	CONTRE :	0
--------	----	---------------	---	----------	---

**5. Séjour en Ecosse pour les ÉLÈVES DE LA SECTION EUROPÉENNE DE 1ERE et SECONDE :**

Responsable : Mme STOCK

Le Conseil d'Etablissement se prononce sur le principe d'un séjour de 7 jours et 8 nuitées en Ecosse en février 2020 en Auberge de jeunesse. La participation maximale des familles est fixée à **777 euros**

POUR :	16	ABSTENTIONS :	0	CONTRE :	0
--------	----	---------------	---	----------	---

**6. Séjour à Mérida (Estrémadure) et Posadas (Andalousie) ou Madrid pour les HISPANISANTS 1ERE :**

Responsables : M RAMBAUD et Mme PACHECO

Le Conseil d'Etablissement se prononce sur le principe d'un séjour en Andalousie ou à Madrid de 4 jours et 3 nuitées pour février ou mars 2020 (la destination restant dépendante du nombre de participants). La participation maximale des familles est fixée à **450 €**

POUR :	16	ABSTENTIONS :	0	CONTRE :	0
--------	----	---------------	---	----------	---

**7. Séjour à BERLIN pour les GERMANISTES 1ERE :**

Responsable : Mme FERREIRA

Le Conseil d'Etablissement se prononce sur le principe d'un séjour de 6 jours et 5 nuitées à BERLIN (mars 2020) en famille d'accueil. La participation maximale des familles est fixée à **490 euros.**

POUR :	16	ABSTENTIONS :	0	CONTRE :	0
--------	----	---------------	---	----------	---

**8 – Séjour à PARIS pour les élèves engagés dans le projet « cartographie des controverses » (12) :**

Ce séjour associe une participation aux joutes oratoires organisées en collaboration (et dans les locaux de) avec l'IEP de Paris sur des controverses contemporaines aux dimensions scientifiques et sociétales majeures et une visite d'un lieu historique et/ou culturel (le Sénat, par exemple).

Le Conseil d'Etablissement se prononce sur le principe d'un séjour de 2 jours et 1 nuitée à Paris (novembre 2019) en auberge de jeunesse. La participation maximale des familles est fixée à **385 euros**

POUR :	16	ABSTENTIONS :	0	CONTRE :	0
--------	----	---------------	---	----------	---

Pour le premier degré, il est prévu de reconduire les sorties avec nuitées comme cette année. Les projets seront présentés lors du conseil d'école du premier trimestre.

#### POINT 4 – LES AMENAGEMENTS ET TRAVAUX 2019 - 2020

Madame La directrice administrative et financière présente les travaux et aménagements prévus pour l'année scolaire :

- a) Extension du bâtiment D : Il a été constaté avec l'ingénieure de la fiscalisation que le calendrier d'avancement des travaux est respecté et que les 4 salles de classe dont un laboratoire et une salle de technologie seront livrées pour la rentrée scolaire prochaine. Tous les corps de métier sont à l'œuvre et tous les matériaux sont sur place pour terminer les agencements intérieurs dans les délais. Les commandes de mobilier sont faites et leurs installations prévues les 2 dernières semaines d'août. En ce qui concerne la salle des professeurs et l'amphithéâtre, il est possible que leur livraison soit reportée au cours du mois de septembre.
- b) Pendant les congés d'été, il sera réalisé la réfection du grand terrain de football de la cour principale :
- Consolidation des poteaux et des barrières
  - Remplacement des filets usagés
  - Remplacement des billes en caoutchouc par des billes en liège
- Le petit terrain de football sera entièrement refait :
- Drainage
  - Remplacement de la pelouse synthétique
  - Canalisations autour du terrain pour retenir l'eau de pluie
  - Eclairage du terrain
- c) Concernant la chaleur constatée dans les classes du bâtiment E donnant sur la cour, après analyse des architectes et de leurs spécialistes, des devis ont été demandés pour remplacer les stores actuels, trop fragiles pour une utilisation efficace contre le soleil et également pour faire des ouvertures derrière les grilles d'aération.
- d) Projet Voltalia : un projet de couverture du bâtiment D de panneaux solaires est en cours d'études avec la société Voltalia. L'enjeu est à la fois financier (conditions avantageuses d'installation des panneaux) énergétique (limitation facture d'électricité) et environnemental.
- e) Réfection des sols abîmés du bâtiment C

## POINT 5 – QUESTIONS DIVERSES

### Questions des élèves :

- 1 - Des travaux de rénovation sont-ils prévus à Infantes Sagres ? Si oui, quand sont-ils programmés ?**

Voir point 2 à l'ordre du jour

- 2 - Peut-on imaginer des solutions internes au LFIP pour le cours d'EPS ? Comme par exemple la rénovation du gymnase existant ou couvrir le terrain de foot.**

Il n'est pas prévu, pour des raisons de coût, de rénover le gymnase ou de couvrir le terrain de football.

- 3 - Peut - on installer quelques ordinateurs supplémentaires au CDI ?**

La question est à l'étude mais les emplacements sont limités. Il semble possible d'en installer deux supplémentaires

### Questions des parents :

Pas de questions

### Questions des personnels :

Pas de questions

L'ordre du jour étant épuisé, le Proviseur tient à remercier l'ensemble des membres du Conseil d'Etablissement et la communauté scolaire pour la qualité du travail accompli au cours de l'année scolaire 2018-2019. Ils sont invités à partager un moment de convivialité autour d'un rafraîchissement.

La séance est levée à 19 h 05.





